



Décision régionale et animation territoriale : deux approches articulées pour outiller les acteurs¹

Par Guy Ourliac et Robert Pierron

Il est aujourd'hui nécessaire d'articuler les approches de formation et d'emploi au niveau régional et local. L'expérience conduite dans plusieurs régions utilisatrices de méthodes éprouvées permet de codifier les relations entre décision régionale et aspirations exprimées dans les territoires.

LA PRÉOCCUPATION D'OUTILLER LES ACTEURS DES TERRITOIRES

La coopération entre institutions lors de la mise en place des Plans régionaux de développement des formations (PRDF) dans plusieurs régions a permis de mesurer l'intérêt des principaux protagonistes, notamment de la région, des services régionaux du ministère du Travail (DRTEFP) et des autorités académiques au sens de la loi du 20 décembre 1993 (Éducation nationale, Draf – direction régionale de

l'Agriculture et de la Forêt – et Affaires maritimes), pour trouver un prolongement de leur action dans l'animation de leurs relais territoriaux. Ces trois pôles institutionnels constituent une sorte de modèle

Guy Ourliac est ingénieur de recherche au Lirhe (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi), laboratoire de l'université des sciences sociales de Toulouse, associé au CNRS et centre associé du Céreq. Il est le concepteur de l'outil Argos ; il accompagne, depuis 1990, les régions qui ont adopté cet outil. Économiste, il a travaillé sur les thèmes de la gestion des ressources humaines, de l'emploi public, de la relation formation-emploi, de la décentralisation de la formation professionnelle. Il a notamment publié : *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle, 1997-1999*, Vol. 1-rapports La Documentation française, juin 2000 (en collaboration avec E. Dupoirier) ; « Le pilotage de l'offre de formation en région » *Cahier du Lirhe* n° 10, octobre 2002.

¹ Les matériaux qui ont permis la rédaction de cet article s'appuient principalement sur une expérience de terrain conduite avec le Carif/Oref (Centre d'animation et de ressources d'information sur la formation – Observatoire régional emploi-formation) de Midi-Pyrénées. Les analyses de portée générale intègrent également des observations de pratiques qui ont été suivies dans les régions Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire. Plus largement, elles peuvent être rapprochées des témoignages réunis dans les actes de la « rencontre des observatoires régionaux » organisée à Toulouse les 13 et 14 décembre 2001.

Robert Pierron est économiste, conseiller technique, chargé du Plan régional de développement des formations (PRDF) 2001-2006 auprès du conseil régional d'Aquitaine. Ses travaux portent sur l'économie régionale à travers l'emploi et la formation. Chercheur associé au sein de l'Equipe d'accueil *Intégration Territoriale, Région, Métropolisation* (INTERMET – université Michel de Montaigne Bordeaux 3), il coordonne le thème « Allocation spatiale du capital humain et métropolisation de l'espace ». Il a notamment publié : « L'enjeu de la formation, nouvelle richesse des régions », *Inter Régions*, n° 244, septembre/octobre 2002 ; « La construction navale militaire à Bordeaux du Second Empire à la IV^e République : une composante clé dans la qualification d'un pôle industriel et technologique de premier plan », chapitre IV de l'ouvrage collectif *Bordeaux et la Marine de guerre – XVII^e-XX^e siècles*, sous la direction de Silvia Marzagalli, Presses universitaires de Bordeaux, novembre 2002 ; « Une polarisation régionale » et « La mobilisation dans les régions », chapitres du rapport 2005 : *le choc démographique, défi pour les professions, les branches et les territoires*, Michel Amar et Alii, collection « Qualifications et Prospective », La Documentation française, décembre 2002.

simplifié des réalités politiques et administratives, ramenées à la confrontation de la collectivité décentralisée exerçant des compétences importantes et croissante, avec les deux principaux services déconcentrés compétents en matière de formation initiale, de formation professionnelle continue et d'emploi. Dans les faits, les instruments d'information et d'analyse locaux aussi bien que régionaux doivent tenir compte des champs d'action d'autres institutions², y compris en termes de traitement et de mise à disposition de données statistiques.

Pour le ministère du Travail d'abord, cette approche spatiale est primordiale et plusieurs évolutions

² directions régionales de ministères et organismes divers (direction régionale des Affaires maritimes parmi les autorités académiques, mais aussi la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales (DRASS), direction régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS), direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), ainsi que des deux autres composantes du Service Public de l'Emploi (Agence nationale pour l'emploi (ANPE), Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), ou encore de certains prestataires : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Assedic), Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea), et bien entendu des partenaires sociaux.

récentes (la globalisation des financements, le Plan d'aide au retour à l'emploi) accroissent les besoins d'information et d'analyses locales. L'importance du réseau local du Service Public de l'Emploi explique en partie la place accordée à la dimension infrarégionale. L'intégration de cette dimension s'enracine aussi dans une volonté d'animation territoriale exprimée par l'État ; et ce, depuis qu'il s'était donné pour objectif de mobiliser des moyens techniques pour établir des diagnostics sur des échelons géographiques supposés propices à des approches localisées des relations formation-emploi (Comité de liaison des comités de bassin d'emploi, 1987).

Pour l'Éducation nationale et la Draf, le besoin d'apprécier les situations locales concerne essentiellement les établissements d'enseignement ; ces derniers éprouvent le besoin de proposer une offre de formation attractive qui leur assure des flux d'élèves suffisants, tout en débouchant notamment sur des accès professionnels. Là encore, il existe une certaine tradition de recherche du lien entre un territoire et le devenir de son capital humain. De plus en plus, cette tradition s'enrichit des échanges techniques accrus entre une région et les autorités académiques, dans le cadre du développement d'une compétence partagée sur l'évolution des cartes scolaires de l'enseignement professionnel et technologique.

Enfin, pour le conseil régional lui-même, une meilleure connaissance des spécificités locales est un atout pour affiner ses choix, notamment en matière d'appel à propositions relatifs aux actions de formation continue³.

Dans chaque région, pour répondre aux attentes en termes d'analyses de ces trois principaux acteurs institutionnels, il existe une mission d'observation de l'emploi et de la formation (généralement remplie par un Observatoire régional emploi-formation/Oref). Cette fonction correspond à une vocation naturelle à accompagner l'émergence des « nouvelles politiques territoriales » qui concernent toutes des dimensions

³ En Midi-Pyrénées, le réseau régional Emploi-Formation a bien d'autres missions (notamment l'information et l'orientation) qui ne peuvent qu'être facilitées par l'utilisation d'outils adéquats. De la même façon, en Aquitaine, la Mission Formation-Emploi offre à la direction de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage du conseil régional un réseau permettant d'assurer une veille sur les besoins en formation des publics de jeunes sans qualification d'un territoire donné, et sur les possibilités offertes par les employeurs de ce territoire.

géographiques infrarégionales ; cette vocation découle intrinsèquement de la logique d'un Oref et des attentes qu'elle suscite.

Nullement nouvelle, la réflexion sur l'outillage des acteurs du local s'enrichit d'initiatives s'appuyant sur les acquis de différents travaux ; par exemple :

– Le ministère du Travail a développé, dans la région Midi-Pyrénées, l'application « Corinthe ». Elle permet d'agrèger des informations sur l'emploi et le marché du travail sur des configurations territoriales variables, à partir de l'unité communale.

– Parallèlement, un autre outil, les Comités Locaux Éducation-Économie (CLEE) de l'Éducation nationale, constituent un réseau d'établissements et d'entreprises qui fournit, sur le plan local, des diagnostics et des analyses participant à l'élaboration des projets d'établissements.

Les enseignements que fournissent de telles initiatives d'analyses locales des relations formation-emploi doivent être eux-mêmes rapprochés de la lecture de niveau régional présentée par le PRDF. De ce rapprochement émane la définition d'une posture pour l'expertise de niveau régional vis-à-vis des acteurs territoriaux. Cette posture, qui implique la reconnaissance des caractéristiques de deux échelles très différentes, découle directement de la nature des relations du régional et du local ; en particulier quant à la limite de la pertinence des outils de niveau régional sur les territoires infrarégionaux.

L'INCONTOURNABLE RELATION DU RÉGIONAL ET DU LOCAL

Entre le cadre régional d'une part, et les échelons locaux, d'autre part, il existe un véritable phénomène de *no bridge*. Ce phénomène, bien connu en économie, qui différencie le *macro* du *micro*, trouve aussi une application en termes d'espaces géographiques emboîtés et d'institutions ayant compétence dans ces espaces. En effet, au sein de la vie politico-administrative réelle, les remises en question mutuelles foisonnent, entre les acteurs de « terrain » et les responsables régionaux. Par exemple, ces derniers sont soupçonnés de vouloir instaurer un néo-centralisme à l'échelle de la région ; réciproquement, les premiers s'inquiètent de l'étroitesse des vues des acteurs locaux, suspectés de ramener des problèmes

généraux à des particularismes sans portée réelle. Cependant, une véritable complémentarité fonctionnelle existe entre le régional et l'infrarégional dans le domaine de l'analyse et de l'action en matière d'éducation et de formation. La référence au *no bridge* des économistes implique simplement que cette complémentarité s'exprime avec quelques précautions méthodologiques, permettant de différencier fortement les attentes formulées aux deux niveaux.

L'information infrarégionale : pour qui, pour quoi ?

Elle est utile aux décideurs régionaux

Les utilités mutuelles des analyses locales et régionales constituent un système qualitativement dissymétrique⁴ mais qui peut s'équilibrer selon un processus ascendant-descendant des demandes et des informations.

Ainsi la dimension infrarégionale des approches formation-emploi améliore d'abord la compréhension des situations régionales et le pilotage régional des systèmes de formation ; de ce fait, elle est utile aux acteurs régionaux. Les systèmes de formation professionnelle locaux sont diversifiés ; dès lors, ceux-ci entretiennent avec l'emploi local des relations spécifiques.

Si l'offre de formation locale structure partiellement la demande de formation locale, elle ne peut jamais y répondre parfaitement, pas plus qu'elle ne peut répondre aux besoins de formation et de compétences exprimés par l'économie locale ; ce qui serait conforme à un « adéquationnisme » géographique techniquement impossible (en raison de l'ouverture des flux du capital humain sur le territoire) et socialement inacceptable (par les limites de choix imposées

⁴ Cette dissymétrie est particulièrement illustrée par les spécificités locales des appareils de formation (poids respectif des niveaux V, IV et III dans l'offre ; importance relative de l'enseignement professionnel scolaire, de l'apprentissage et des dispositifs destinés aux jeunes sans qualification ; existence éventuelle en un lieu précis d'un centre de formation à vocation régionale). Elle s'exprime aussi à travers le caractère plus ou moins « captif » des publics les plus éloignés de la qualification (faible aptitude à la mobilité géographique et étroitesse des choix professionnels). Elle se mesure enfin par l'importance des écarts de la structure des emplois au niveau régional et au niveau local.

aux personnes). On ne saurait donc traduire immédiatement le problème de la relation territorialisée entre une offre et une demande de formation en termes de pertinence ou d'inadaptation de la formation locale aux besoins locaux ; en effet, certains facteurs de régulation existent et sont socialement et économiquement acceptés (un certain degré de mobilité de formation ou d'emploi par exemple).

La question de la pertinence du système de formation local finit pourtant par se poser au décideur régional dès lors qu'existent d'autres facteurs de régulation (par exemple, la lutte contre le chômage d'inadéquation, c'est-à-dire contre la composante du chômage découlant véritablement du décalage entre la qualification des demandeurs d'emploi et le contenu des emplois offerts), qui ne sont politiquement gérables qu'à condition d'être marginaux et de ne pas constituer des facteurs structurels de dysfonctionnement.

Il est donc nécessaire d'intégrer la dimension infrarégionale dans le système d'information des décideurs régionaux et dans les analyses régionales.

Elle est utile aux acteurs locaux

Réciproquement, l'approche infrarégionale participe aussi aux dynamiques purement locales. Elle est donc utile aux acteurs locaux. Les motifs qui ont justifié la mise en œuvre de la décentralisation des compétences en matière de formation de l'État vers les régions conservent une part de validité pour engager une réflexion du niveau régional vers des territoires géographiquement plus limités : meilleure information, meilleure connaissance du contexte, meilleure implication ; connaissance des réseaux, de la dimension historique des problèmes, mise en œuvre de synergies, etc...

Penser globalement, agir localement... ou réciproquement

Le slogan « *Penser globalement, agir localement* » est devenu une idée très largement répandue. Le slogan réciproque : « *Penser localement, agir globalement* » est tout autant nécessaire. En effet « *c'est l'analyse du niveau local, souvent produite grâce à l'action elle-même, qui, en permettant une vision*

partenariale et systémique de la réalité, prépare le mieux à transformer les choses à un autre niveau » (Calame et Talmant, 1997). Il n'existe sans doute pas d'autre explication fondamentale à rechercher dans l'émergence, au cours des trois dernières décennies, d'échelons locaux dans leurs différentes acceptions : depuis les premiers travaux sur les « pays » ou les « villes moyennes » impulsés par la Datar (délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale) depuis une trentaine d'années, jusqu'à l'institutionnalisation d'intercommunalités fortes et organisées à travers les éléments de continuité de la « loi Pasqua »⁵ et de la « loi Voynet »⁶ dans les années récentes.

Parallèlement à la région, qui a émergé comme collectivité territoriale de plein exercice de 1982 à 2003, le « local » a désormais une existence politico-administrative codifiée, tranchant historiquement avec son caractère protéiforme et la persistance de multiples découpages. Il y a donc un processus de parachèvement d'une recomposition. L'action publique se recompose dans son rapport à l'espace. S'il reste vrai, selon la formule du fondateur de l'économie spatiale qu'« *il y a autant d'espaces que de problèmes* » (Von Thünen, 1826), un fort regroupement de compétences et de moyens

s'est produit au niveau régional par déconcentration (renforcement des pouvoirs des services de l'État, en particulier autour du préfet de région) et décentralisation (dévolution de compétences mises en œuvre par la collectivité sans exercice d'une tutelle de l'État). À l'inverse, le « Pays » au sens de la « loi Voynet » – comme découpage supra communal stable mais sans exécutif élu au suffrage universel direct – ne se situe pas à ce stade ; sa vocation étant seulement encore aujourd'hui de constituer la forme la plus aboutie de ce que l'on peut appeler les « territoires de projet », c'est-à-dire des territoires dont les contours sont

*« Rapidement, il est
apparu que le
"pilotage régional"
de la formation ne
pouvait s'abstraire de
la mobilisation
d'informations infra-
régionales »*

⁵ Loi d'orientation du 4 février 1995 pour l'aménagement et le développement du territoire.

⁶ Loi d'orientation du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

définis en regard d'une logique de projet, en l'espèce un programme collectif de développement local.

Dans le champ de l'éducation, de la formation et de l'emploi, le « local » porte une conviction forte : l'urgence de l'action publique concerne des domaines tels que la lutte contre l'exclusion sociale, la difficulté d'obtenir une qualification et celle, corrélative, de définir les moyens de formation nécessaires ; autant de domaines ressentis comme en crise.

En termes d'instrumentation susceptible d'éclairer les choix individuels ou collectifs, cette conviction conduit à proposer aux acteurs du local des outils qui agissent sur les facteurs de l'efficacité de leurs actions, et qui ne soient pas porteurs d'effets pervers, au premier rang desquels figure la tentation centralisatrice de penser et d'agir à leur place, par exemple parce que les outils proposés pourraient induire des lectures de la réalité et des choix d'action.

Comment alors aider tous les acteurs du développement local actuels – et tous les acteurs émergents – sur les questions de la formation, de l'emploi et de l'analyse du marché du travail, en sachant que ces acteurs sont multiples, que leurs questionnements diffèrent et que leurs terrains d'action restent d'amplitude variable ?

Prendre en compte les caractéristiques infrarégionales dans un outil d'analyse régional

Rapidement, il est apparu que le « pilotage régional » de la formation ne pouvait s'abstraire de la mobilisation d'informations infrarégionales : des outils spécifiques tels que Saref (Système d'analyse de la relation formation-emploi), au sein du ministère de l'Éducation nationale, ou Corinthe (développé dans certaines DRTEFP) ou des instruments comme la Banque de données des ressources humaines mise en oeuvre en Rhône-Alpes (Commissariat général du Plan, 1996) présentent certaines informations sur la formation, sur l'emploi et sur le fonctionnement du marché du travail au niveau des départements.

Argos (Analyse régionale et grandes orientations du schéma des formations), outil régional de constructions de diagnostics issus de la mise en relation d'informations statistiques des trois champs formation-

emploi-marché du travail, mobilise également certaines informations localisées.

Ces données statistiques possèdent une valeur intrinsèque d'information des décideurs régionaux – les systèmes éducatifs, et notamment l'enseignement professionnel et technologique, étant répartis de manière irrégulière dans l'espace géographique – et ce d'autant plus que l'observation est fine.

En effet, autant l'enseignement primaire et les premières années de l'enseignement secondaire général sont assez uniformément répartis, autant la formation professionnelle obéit à une logique d'implantation moins immédiate. La formation professionnelle se caractérise par un foisonnement de spécialités différentes déclinées sur plusieurs niveaux ; elle est parfois implantée selon une représentation des secteurs économiques localement dominants, ou selon une perspective d'aménagement équilibré du territoire.

Une analyse régionale des moyens de formation professionnelle ne peut donc ignorer leur répartition géographique, non seulement parce que celle-ci induit des différences d'accès à la formation, mais encore parce que les relations des employeurs avec ces moyens de formation sont elles-mêmes marquées par une grande diversité.

Assumer la diversité géographique de la formation et de l'emploi

La carte scolaire des lycées et celle de l'apprentissage incorporent donc une véritable « histoire cristallisée » de l'économie et des moyens de formation. Elles constituent finalement une géographie de l'offre, contingente et complexe. Depuis une dizaine d'années, l'expression croissante du souci d'un « *aménagement éducatif du territoire* » (Commissariat général du Plan, 1993) se conjugue avec la montée d'une compétence partagée entre les régions et les autorités académiques afin d'atteindre une plus grande rationalité en la matière. Par exemple, on peut lire dans un document de cadrage adopté dans une région : « *Un principe doit guider l'articulation entre aménagement du territoire et politique de formation : l'équité ne consiste pas à développer tout partout, mais à rendre accessible tout à tous et à chacun, quel que soit l'endroit où il réside. Les voies et leviers pour y parvenir sont divers.* » (conseil régional d'Aquitaine, 2001)

« Si le système éducatif est très éclaté – structurellement et géographiquement –, le système d'emploi l'est bien plus encore »

Il est extrêmement rare qu'un territoire infra régional soit fortement comparable à un autre du point de vue de l'offre de formation. Un sous-ensemble local des cartes de formation comporte toujours des spécificités qualitatives et quantitatives, dès lors que l'on s'éloigne des formations générales ou des sections professionnelles qui préparent à des diplômes ayant un « spectre large », par exemple le BEP ou baccalauréat professionnel « Maintenance des systèmes mécaniques automatisés » ou le baccalauréat professionnel « Secrétariat ».

Si le système éducatif est très éclaté – structurellement et géographiquement –, le système d'emploi l'est bien plus encore.

Certes, dans les données statistiques, on trouvera trace d'un grand nombre de professions sur des territoires très limités. Si l'on ne considère que des effectifs professionnels conséquents, on relèvera aussi une forte diversité dans les structures d'emploi des territoires. Comme pour le système éducatif, les structures d'emploi auront tendance à se rapprocher les unes des autres par effet de composition, au fur et à mesure que l'on observera des territoires plus peuplés (et souvent aussi plus étendus).

En présence de deux systèmes fortement dispersés dans l'espace régional – un système de formation d'une part et un système d'emploi d'autre part –, il est nécessaire de veiller, lors de la réalisation d'un outil régional de diagnostic et d'analyse basé sur leur rapprochement, à ce que ce rapprochement statistique des données corresponde à une capacité de rencontre sur le terrain, permettant l'appropriation, la concertation et l'aptitude à formuler des propositions à l'intérieur d'un groupe de projet ou d'une instance d'animation⁷.

⁷ C'est le fondement, dans la méthode Argos, de la construction des « planches », qui rassemblent symboliquement sur un même espace visuel (qui devient l'espace d'analyse) des informations statistiques concernant des situations de rencontres plausibles (entre des formés et des professions par exemple).

Reconnaître le caractère irréductible du local

La nécessité de préciser la localisation des informations est apparue dans les instruments de niveau régional ; la concertation des acteurs a très nettement conforté une telle nécessité d'un prolongement des travaux vers un niveau territorial plus fin.

Durant les phases de concertation Argos dans plusieurs régions, les rencontres de niveau régional, au sein de groupes de travail réunis autour de spécialités professionnelles, ont fait prendre conscience de la prégnance de la dimension territoriale spécifique dans l'expérience de chacun : la plupart des acteurs réunis tiraient leurs analyses et leur expertise d'une expérience locale.

Les cas les plus marquants étaient fournis par les responsables d'entreprises. Ils sont immergés dans des situations fortement localisées du fait de l'implantation de leur site de production (alors que d'autres acteurs ont des visions plus globales du marché). Ils fournissent des diagnostics et expriment des besoins locaux éventuellement très différents, et parfois assez éloignés de la tendance générale et du diagnostic régional. Cette constatation présente une grande richesse en termes de qualité des diagnostics dans le champ de la formation et de l'emploi. Par-delà la recherche d'indicateurs de type quantitatif et les tentations « adéquationnistes » récurrentes toujours possibles, elle apporte la confirmation du caractère irréductible des éléments de type qualitatif, facteur premier du caractère reconnu comme « introuvable » d'une relation rigide entre les flux de formés et de recrutés.

La dimension régionale d'une analyse s'est ainsi construite à partir de la synthèse d'expériences locales diverses, dont la considération, même partielle, confère aux indicateurs interprétés une indispensable « profondeur de champ ».

La démarche mise en place en Midi-Pyrénées autour de l'outil régional a déjà montré que la recherche de cohérence au sein de l'ensemble régional ne s'obtiendrait qu'à partir de « déséquilibres locaux », totalement incontournables ; ces déséquilibres doivent être appréhendés en relation avec les facteurs de régulation, tels que l'inscription d'un lycée très spécialisé dans un type de formation dans l'offre académique du même domaine, ou encore l'introduction d'un élargissement des chances des demandeurs d'emploi

d'une zone par la programmation régionale d'une action de formation continue répondant à leurs attentes. Le même constat a pu aussi être établi dans d'autres régions.

Dès lors, la problématique du « local » n'est pas tant celle d'une cohérence entre un système de formation local et un système d'emploi local ; elle réside dans la gestion des facteurs de régulation qui devront nécessairement s'établir en référence à un double système régional de l'emploi et de la formation.

LES LIMITES DES OUTILS RÉGIONAUX SUR DES TERRITOIRES INFRARÉGIONAUX

Les outils et démarches de niveau régional interviennent surtout en appui et en éclairage de politiques institutionnelles comme celles de la région ou de l'État. Certains font également intervenir les instances représentatives des professions, par exemple à travers des procédures concertées comme les contrats d'objectifs. Depuis une vingtaine d'années, dans le champ des politiques de formation, la décentralisation s'est effectuée principalement au niveau géographique de la région. Ainsi, la mobilisation a d'abord concerné les acteurs de niveau régional et notamment la région, les autorités académiques, et les administrations déconcentrées de l'État en région, ainsi que les instances de même niveau des partenaires économiques et sociaux.

Les contraintes de la transposition du régional à l'infrarégional

Les nouvelles politiques territoriales interrogent l'adaptation des approches de niveau régional à d'autres situations que celles traditionnellement traitées à ce niveau, alors qu'avec le développement de la décentralisation, le niveau régional connaît une nouvelle extension de ses compétences.

Les repères qui peuvent permettre de construire un outil régional d'analyse, de concertation et d'aide à la décision du conseil régional, sont-ils remis en cause dans une démarche infrarégionale ? En quoi peuvent-ils être utiles dans une telle démarche ?

Pour répondre à cette question, il est essentiel de rappeler le lien étroit entre l'outillage régional et le niveau géographique et institutionnel auquel il est utilisé.

Quelques repères pour la construction d'outils régionaux

« Un outil régional, pour être pertinent, se devait d'adopter une approche globale du système de formation, quels que soient le dispositif, l'autorité de tutelle ou le contrôle et le financeur »

S'agissant de la démarche Argos, qui constitue la base de notre expérience, le premier repère est la globalisation de l'approche concernant la formation, qui a trouvé son expression dans le principe de « cohérence » proposé par la loi quinquennale du 20 décembre 1993. Il a été interprété comme un principe « d'harmonie », « d'équilibre » ou de choix « éclairé », non seulement entre les grandes voies de formation (initiale sous statut scolaire, alternée, continue), mais également entre la formation générale, la formation technologique, la formation

professionnelle, ainsi qu'entre les différents niveaux de formation (secondaire court et long, supérieur court et long).

Dès lors, il nous a semblé qu'un outil régional, pour être pertinent, se devait d'adopter une approche globale du système de formation, quels que soient le dispositif, l'autorité de tutelle ou le contrôle et le financeur.

Le second repère qui permet d'avancer dans la construction d'un outil régional est issu de la volonté politique affichée par la plupart des régions de configurer le système de formation régional ; et ce, en vue de satisfaire les besoins régionaux de qualification et de compétences, et de le faire évoluer en harmonie avec le système d'emploi.

Cela se traduit par la nécessité de trouver une manière de rapprocher formations et emplois afin de définir et de mettre en œuvre cette « harmonie »⁸.

Un troisième repère utile pour la construction de l'outillage régional a été le choix, par le législateur, d'un territoire délimité représentant l'espace géographique sur lequel devait s'établir la cohérence du système. Ce choix s'est clairement opéré au profit de la région (Pierron, 1999).

La forte consistance d'un outil régional

Il n'a jamais été question d'instaurer une forme d'autarcie régionale en matière de formation ; cependant, les dispositions législatives incitent les décideurs de niveau régional à mettre en place, sur l'ensemble de la région (et pas sur une zone de ce territoire), l'essentiel du système éducatif technologique et professionnel en harmonie avec les besoins diversifiés de leur économie et de leur population (y compris, pour cette dernière, en tenant compte de ses légitimes aspirations à une mobilité choisie).

Ainsi, le choix du territoire régional comme territoire de compétence forte et de cohérence, a eu pour conséquence de fournir à un outil régional un support géographique pour organiser le système d'information.

Les instruments de présentation de données n'ont pu être produits que parce qu'il existait un territoire délimité – la région géographique – sur lequel ont été rassemblées les principales informations et construits

⁸ Au passage, on ne saurait trop insister, quelles que soient les instrumentations mises en œuvre, sur la nécessité de ne pas assimiler « rapprochement » et « additivité » des données, les âges d'obtention d'une qualification et les modalités de cette obtention n'étant, par exemple, pas forcément neutres dans les marchés du travail. C'est ainsi qu'un même contenu de qualification – par exemple un diplôme ou titre national de niveau IV dans une spécialité du bâtiment – n'a pas exactement la même fonction sur le marché du travail, selon qu'il bénéficie à un jeune lycéen de l'enseignement professionnel l'obtenant à 19 ans, à un apprenti de 23 ans, à un jeune adulte de 27 ans ayant connu des années de « galère » ou encore à un salarié de 35 ans passant par la procédure de validation des acquis de l'expérience.

les principaux indicateurs. Il se trouve par ailleurs que ce niveau géographique est globalement pertinent d'un point de vue méthodologique pour le rapprochement des données.

En fonction de ce territoire s'est défini le domaine de pertinence de l'outil régional.

Les difficultés problématiques de la transposition du régional au local

Dispose-t-on des repères qui précèdent pour avancer dans une réflexion méthodologique sur la nature des outils qui pourraient aider les acteurs de niveau infra régional ? Peut-on transposer ou utiliser certains travaux effectués dans le cadre régional ? Que peut-on conserver des « acquis » régionaux, que faut-il transformer ou abandonner ?

Telles sont les questions de méthode qui se posent.

La difficulté principale, dès que l'on quitte le territoire régional et les compétences régionales, réside dans la perte des principaux repères qui ont permis de construire un outil et une démarche appropriés.

On quitte en effet un terrain balisé institutionnellement et géographiquement (institutions fortes, structures stables, compétences définies, missions explicitées, acteurs représentatifs, frontières connues, volontés politiques affichées...) ; il s'agit d'aborder des situations souvent moins lisibles, notamment du point de vue des configurations d'acteurs et de leurs compétences, de la pérennité variable des structures, de la nature des missions et des projets, de la diversité des questionnements, de la pertinence des espaces d'analyse, etc.

De ce fait, la plupart des conditions qui permettent de proposer une approche cohérente et un outillage adapté aux besoins des acteurs régionaux font ici défaut pour trois raisons d'échelle, de limite et de diversité.

Des territoires restreints ?

Aucun territoire de dimensions inférieures à la région ne peut prétendre à devenir un territoire pertinent pour éclairer la relation formation-emploi. Les territoires pertinents pour ce type d'analyse sont liés aux

aires de mobilité de formation et d'emploi, elles-mêmes déterminées par tout un ensemble de caractéristiques socioéconomiques et géographiques.

La plupart des « territoires géographiques » infra régionaux, déjà constitués ou qui le seront dans un proche avenir, seront probablement « traversés » par une ou plusieurs problématiques formation-emploi, plus qu'ils n'en seront le cadre.

Un territoire de dimension infrarégionale peut, dans quelques cas précis, être pertinent dans une analyse et un diagnostic par exemple pour une formation initiale de niveau CAP et des emplois d'ouvriers ciblés par cette formation. Mais il ne le sera vraisemblablement plus s'il s'agit de formations et d'emplois de niveau bac + 2, à aire de mobilité plus étendue, ou de formations concernant des savoirs de base, de mobilisation, ou de préqualification, à aire de mobilité très réduite (cas des publics dits « en difficulté »).

Dans ces trois cas, le territoire en question sera successivement pertinent, trop exigü, trop étendu.

Qu'est-ce qu'une aire géographique pertinente ?

La construction d'un outillage régional est facilitée par l'existence d'un fonds statistique produit à ce niveau et également parce que la région est un territoire délimité, aux frontières stables, sur lequel on peut construire une information agrégée et des indicateurs issus de sources statistiques produites sur des parties de ce territoire (informations communales, départementales).

La construction d'un outillage destiné aux acteurs de l'infrarégional soulève la question de leur multiplicité, de leurs compétences, de leurs missions... et de la délimitation des territoires sur lesquels il est utile et pertinent de produire des outils.

À l'évidence, parce qu'un découpage unique correspondant à l'échelon idéal de traitement de tous les problèmes est impossible, les acteurs de ces territoires seront confrontés à des questionnements qui apparaîtront sur une partie de leur territoire, et d'autres qui concerneront éventuellement la totalité de celui-ci ainsi que des territoires voisins.

Un espace des attentes riche mais confus

La multiplicité des formes de l'action infrarégionale sur le champ formation-emploi-marché du travail

(information, animation, appui technique à la recherche d'emploi, relations avec les entreprises,...) conduit à ce que de nombreux territoires d'intervention des acteurs infraterritoriaux se déterminent en fonction des configurations de systèmes d'acteurs particuliers (des groupes d'établissements scolaires, des communes voisines ou des syndicats de communes, des entreprises ou groupements d'entreprises ; ces derniers se rassemblant autour d'un questionnement spécifique ou d'un projet).

Non seulement les « territoires d'acteurs » ou « territoires de projets » ont souvent des durées de vie éphémères, possèdent des limites territoriales floues, variables et atypiques, mais encore les questions qu'ils souhaitent éclairer sont hétérogènes ; cette situation fragilise la possibilité de centrer des politiques publiques sur de tels territoires (Mabileau, 1997).

Pour tous ces motifs, la mise en place d'un outil centré sur une problématique formation-emploi, calé sur des compétences institutionnelles fortes et des limites géographiques stables et pertinentes ne paraît pas, dans la plupart des cas, appropriée à une approche infrarégionale. Il semble donc nécessaire de réfléchir à d'autres formes d'outillage des acteurs des territoires.

*« Le niveau
d'intervention d'un
Oref auprès des
acteurs territoriaux
semble donc devoir
être défini par rapport
à un principe de
subsidiarité »*

Recherche de la bonne distance d'implication

Aucune structure ne peut être efficace dans la gestion territoriale de la formation si elle n'est pas elle-même un acteur territorial ou si elle n'accorde pas aux acteurs territoriaux une place prédominante.

Cela ne signifie pas que les acteurs territoriaux soient seuls habilités à intervenir sur les territoires ; mais s'il existe une possibilité d'améliorer la qualité des décisions par une meilleure prise en compte de cette dimension, les acteurs territoriaux sont concernés au

premier chef, dans des missions de pilotage, sur des terrains d'initiative ou de proposition.

Pour une institution régionale du type d'un Oref, la voie est étroite entre les risques d'un centralisme régional et ceux d'une instrumentalisation par les acteurs territoriaux uniquement soucieux de leurs préoccupations spécifiques (Pierron, 2002).

Le niveau d'intervention d'un Oref auprès des acteurs territoriaux semble donc devoir être défini par rapport à un principe de subsidiarité : il intervient uniquement sur les thèmes et les champs sur lesquels il est sans doute plus efficace que les acteurs territoriaux eux-mêmes.

Ainsi, les problématiques et les questionnements territoriaux doivent rester l'apanage des acteurs des territoires, de même que la réalisation des « outils »

territoriaux – pour une simple question de charge de travail au vu de leur nombre. Toutefois, la mission d'un Oref envers ces acteurs doit se concentrer principalement sur la définition et la mise à disposition d'une information pertinente d'une part, et sur un accompagnement méthodologique en vue d'interpréter et de valoriser cette information, d'autre part.

Pour l'Oref, l'extension de la réflexion vers les acteurs territoriaux pourrait être fondée sur quatre préoccupations (Ourliac, 2002) :

1°) Aider les acteurs régionaux à améliorer la qualité des décisions régionales en matière de formation, en incorporant aux analyses et aux diagnostics régionaux, des facteurs locaux et des informations locales. En d'autres termes, permettre aux acteurs régionaux, et notamment à la région, aux autorités académiques et au Service public de l'emploi, de mieux remplir leur mission régionale en complétant l'information régionale par une information locale et une expertise régionale par une expertise locale.

2°) Aider les acteurs régionaux à affiner les analyses d'implantation des formations (niveaux, spécialités, dispositifs) en tenant compte des différenciations territoriales ; ces dernières nécessitant d'ajuster les

préconisations globales aux situations particulières, et permettant aux acteurs de prendre des décisions qui ne relèvent pas systématiquement d'une analyse de type formation-emploi (par exemple des décisions justifiées par une politique d'aménagement du territoire) ; ou bien de mettre en place des politiques de discrimination positives en fonction de difficultés particulières pour un territoire ou un public. Cet objectif, par exemple en Midi-Pyrénées⁹, est directement lié à une des priorités du PRDF et des autorités académiques qui souhaitent une meilleure identification des critères et des procédures de décision en matière d'implantation des formations (initiale, apprentissage et formation continue). En effet, l'instruction des dossiers qui en résulte va faire appel à une information statistique abondante, très précise et « localisée », qui ne saurait être produite au coup par coup.

3°) Aider en priorité les acteurs des nouvelles politiques territoriales (Pays et autres périmètres urbains ou ruraux) à construire l'identité statistique de leurs territoires et à en appréhender les principales spécificités sur l'ensemble des champs intéressant la formation ou l'emploi.

4°) Aider tous les autres acteurs des territoires infra régionaux à faire émerger, à entretenir des dynamiques locales, à élaborer des projets, à construire des compétences sur le domaine ; tout ceci contribue, dans la diversité et selon des modalités largement inconnues, à l'amélioration de la capacité régionale (tous acteurs confondus) à intervenir de manière efficace sur ses domaines de compétence (autour de la formation et de l'emploi)

Les liens fonctionnels avec une approche régionale de type Argos

Dans notre expérience, l'approche des questions territoriales peut se concevoir en articulation avec l'approche régionale, notamment pour le système d'information statistique à construire en vue des deux utilisations.

De la démarche régionale on peut aussi conserver :

– L'idée de démarche outillée : les acteurs territoriaux

⁹ Une situation analogue s'observe en Aquitaine, également en lien avec le PRDF, dans le cadre d'une concertation entre les autorités académiques et le conseil régional, pour une instruction pluri-annuelle (2004-2006) de la carte des formations des lycées.

*« La fourniture
et la mobilisation
d'informations
statistiques [...] produisent en général
une valeur ajoutée par
rapport à la seule
concertation »*

ont tout intérêt à caler leurs réflexions, à affiner leurs questionnements sur des informations statistiques. Ces informations statistiques apportent rarement des solutions. Elles ont des fonctions d'alerte, de catalyseur. Elles constituent un socle de référence pour les différents acteurs qui disposent ainsi d'éléments d'appréciations communs d'un problème. La fourniture et la mobilisation d'informations statistiques, en appui d'une démarche de concertation, produisent en général une valeur ajoutée par rapport à la seule concertation.

– La configuration générale de l'approche régionale : un concept du type de celui des « Groupes Formation-Emploi » (GFE)¹⁰ (B. Fourcade, G. Ourliac, M. Ourtau, 1992), socle opératoire d'Argos, peut être également repris dans une démarche infrarégionale, sans pour autant posséder les mêmes fonctions que dans l'utilisation « régionale ». La fonction de rapprochement des trois champs (formation-emploi-marché du travail) ne serait plus centrale. Il ne s'agit plus en effet de construire un diagnostic au service d'une décision qui ne se prend pas au niveau local, mais d'organiser l'information sur la formation, sur l'emploi et le marché du travail, et de constituer le langage commun entre les divers niveaux territoriaux.

Au niveau régional, l'outil de rapprochement de données a un sens pour permettre aux différents acteurs des systèmes de formation de conduire une démarche d'analyse concernant un champ de spécialités professionnelles du niveau V au niveau III. Au niveau local, il s'agit seulement – mais c'est essentiel – de fournir des informations à partir des mêmes bases de données statistiques qu'au niveau régional. On ne peut en déduire une stratégie locale qui, soit dit en passant, n'a pas de porteur institutionnel territorial, puisque c'est effectivement au niveau régional que se prennent les décisions en matière de formation. Cette distinction des natures se double d'une distinction des références et des finalités dans les deux cas.

¹⁰ Les GFE sont des espaces de rapprochements statistiques fournissant, à l'intérieur d'une même famille de spécialités, des indicateurs concernant les effectifs formés, les types d'emplois et les caractéristiques des demandeurs d'emploi. Ce rapprochement n'est admissible et pertinent que parce qu'il vise un niveau d'agrégation important (le niveau régional) et qu'il concerne des ensembles de spécialités larges (20 groupes seulement). De plus, il ne s'agit pas d'un outil d'information, mais d'un support de mobilisation et de réflexion utilisé dans des réunions d'acteurs et d'experts fortement encadrées.

Au niveau régional, les analyses collectives sur les spécialités de formation et d'emploi permettent d'instruire des choix qui incombent à ce niveau. Au niveau local, la contingence des réalités de l'économie, de l'emploi et des moyens de formation existant dans un périmètre géographique, définit un objet de diagnostic, autorisant ainsi l'information et la concertation à l'intérieur de ce périmètre.

D'où un tableau (*cf.* **tableau 1**) permettant de positionner en face à face les deux approches qui pourraient être celles d'un « outillage régional » d'une part, et d'un « système d'information » d'autre part, en tentant de les distinguer sur leurs aspects fondamentaux.

Les questionnements des acteurs du « local », qu'il s'agisse d'acteurs du développement économique et social ou d'acteurs de la formation, de l'emploi ou de l'interface formation-emploi, ne se résolvent pas seulement dans l'observation de leur territoire à travers la mise en forme des données qui le concernent. Les acteurs des territoires ont besoin de se situer par rapport à d'autres territoires, par rapport à d'autres acteurs du territoire. Ce positionnement est indispensable, non seulement pour établir des points de référence et de comparaison, mais aussi pour s'inscrire dans des stratégies de complémentarité, de concurrence, de « niche », pour étayer des arguments en faveur de projets et pour évaluer aussi leur action par rapport à celle des autres...

Le recours, au niveau local, à une représentation des données compatible avec celle utilisée au niveau régional, comporte évidemment l'avantage de la comparabilité immédiate d'un territoire avec l'ensemble de la région. Il en va ainsi du maintien du cadre de rapprochement régional comme référentiel d'analyse d'un territoire local ; cela permet de comprendre les spécificités de ce territoire en termes de capacité de formation, d'emploi existant et de structure du marché du travail.

Cependant, la multiplicité des dispositifs, niveaux et spécialités de formation, l'hétérogénéité du travail, complexifient la comparaison entre deux territoires, parce que l'on ne retrouve pas exactement les mêmes formations ou les mêmes professions dans chacun d'eux. Dès lors, si l'on ne peut comparer terme à terme deux territoires, on peut étendre la comparaison en utilisant des catégories plus larges. On peut alors utiliser les espaces de rapprochement par GFE

Tableau 1

OUTILLAGE RÉGIONAL – OUTILLAGE INFRARÉGIONAL	
DÉMARCHE ET OUTILLAGE « RÉGIONAL »	ANIMATION ET OUTILLAGE INFRARÉGIONAL
Ce qu'il s'agit de faire	
Un outillage régional doit répondre à un <u>objectif généraliste</u> de construction de points de vue techniques sur les relations entre les formations et les emplois dans l'espace régional ; il s'agit d'aider les régions et leurs partenaires dans les décisions en matière de formation.	Un outillage infrarégional est avant tout un <u>système d'information statistique</u> . Il rassemble des informations sélectionnées sur les trois champs de la formation, de l'emploi, et du fonctionnement du marché du travail, au niveau géographique le plus fin, et selon les nomenclatures et les tables de caractérisation les plus précises, en vue d'une utilisation par les partenaires collectivement en charge du pilotage des systèmes de formation.
Comment réduire la distance entre le connu et les attentes ?	
Un outillage régional s'inscrit en appui des <u>réflexions politiques et stratégiques</u> des différents acteurs dans une logique de diagnostic, d'éclairage des décisions et de globalisation des problèmes du champ. Il investit le champ technique, pour combler l'écart existant entre les orientations politiques et stratégiques – domaine des décideurs – et les décisions concrètes que doivent prendre les gestionnaires.	Le système d'information s'inscrit plutôt dans une logique de recherche, de <u>mobilisation d'information</u> , ou dans une logique d'instruction de dossier en vue de <u>décisions particulières</u> .
Durée de développement et de validité	
Un outillage régional se met en place dans un contexte de <u>moyen terme et d'arrière plan</u> par rapport aux nombreuses décisions de toute nature qui vont faire évoluer les systèmes éducatifs en région. L'information mobilisée est une information construite. Elle possède avant tout une valeur illustrative (ordre de grandeur ou valeur de référence). Elle n'est pas utilisée principalement dans une perspective comptable, mais dans sa fonction de signalement d'un thème à aborder ou d'un indicateur à interpréter. La perspective d'utilisation de l'outil et la fonction de l'information dans cet outil <u>n'exigent pas une mise à jour permanente de celle-ci</u> .	Le système d'information est mobilisable dans le <u>court terme</u> . L'information est constituée par des données de base. Elle est destinée à être travaillée en tant que de besoin pour répondre à des questions multiples. L'information doit être susceptible de répondre à des questions précises, très spécifiées, très localisées. De ce fait, l'information doit être fournie au niveau du plus petit territoire possible, dès lors qu'elle possède une signification statistique, et doit se présenter, autant que possible, sous forme de fichiers « individuels » anonymisés. La mise à jour de cette information statistique doit être <u>fréquente</u> .
Approche des effets obtenus	
La valeur ajoutée de l'outillage régional réside principalement, au-delà de l'information quantitative, dans les aspects méthodologiques, symboliques et pédagogiques de l'outil qui contribuent fortement à <u>organiser les représentations de la réalité</u> .	La valeur ajoutée du système d'information réside d'abord dans le rassemblement et la <u>mise à disposition de l'information</u> qu'elle contient. Cette information possède une valeur en soi dans la mesure où elle provient de sources statistiques officielles, ou de données de gestion fiables. La pérennisation de la base permettra, dans l'avenir, de construire des séries historiques.
Deux postures qui ne cessent de se répondre	
Un outillage régional sera un des outils de réflexion de niveau régional. La dimension régionale, pour des raisons méthodologiques tenant notamment aux aires de mobilité de formation et d'emploi, est pertinente pour la réflexion. Elle est devenue, du fait de la décentralisation, une dimension réelle pour la décision. Toutefois, l'analyse régionale requiert aussi des informations et des points de vue contextualisés, notamment du point de vue spatial. Il est donc nécessaire de <u>compléter l'information régionale</u> par une information infrarégionale. S'agissant de la mise en œuvre de l'outil régional, il serait utile de considérer les acteurs territoriaux comme les autres acteurs de terrain : les points de vue « territoriaux » font autant partie de la démarche qualitative mise en œuvre autour d'Argos que les points de vue des acteurs institutionnels, des acteurs économiques et sociaux ... À cet égard, le territoire constitue un des « acteurs » de la démarche régionale.	Le système d'information constituera une partie de l'outillage des acteurs au niveau infrarégional, notamment des dispositifs que les principaux acteurs mettent en place sur les territoires. Les animateurs des territoires ont besoin d'être outillés dans leur entreprise sans être instrumentés. La condition nécessaire pour que la décentralisation fonctionne est de <u>ne pas reconstituer un centralisme régional</u> et de laisser aux animateurs de terrain des marges de manœuvre, y compris dans la mobilisation de l'information. La base de données pourrait avoir pour unique objectif de constituer le « tronc commun » d'information de tous les animateurs du local, tronc commun défini selon un principe de subsidiarité : le niveau régional fournit principalement l'information qu'il serait plus difficile de rassembler et d'exploiter à partir d'un niveau local. En utilisant l'information localisée de leur territoire et celle des autres territoires, les animateurs territoriaux pourront ajouter la dimension comparative à leur analyse et une dimension collective à leur action. La démarche régionale est un <u>des cadres de l'animation des territoires</u> .
Des plages de validité clairement définies	
La démarche régionale Argos est par sa nature un outil de réflexion, d'analyse et de diagnostic orienté vers les actions de « temps long » et les décisions « de structure ». En termes d'objet de la décision, la formation initiale sous statut scolaire et, dans une moindre mesure, l'apprentissage, se situent dans cette temporalité. La formation professionnelle continue relève sans aucun doute d'une temporalité plus courte, mais la multiplication des acteurs de la formation implique de leur fournir <u>des orientations de moyen terme</u> qu'il faut construire.	Le système d'information apparaît comme étant mieux adapté au traitement des questions qui nécessitent <u>une information fortement contextualisée, très précise, et à jour</u> . La formation professionnelle continue destinée aux jeunes et aux chômeurs, les mesures d'insertion sociale et professionnelle paraissent répondre à ces caractéristiques. C'est au niveau infrarégional que les problèmes se posent et à ce niveau que les réponses-formation doivent en général être trouvées.

dans les comparaisons des formations voisines. On peut effectuer le même constat au niveau de l'emploi ou des informations sur le marché du travail (offres et demandes d'emploi).

L'utilisation de cette nomenclature comme label technique clairement identifié au niveau régional introduit également la communauté de langage entre les divers acteurs du local et les acteurs régionaux ; et ce dans un sens « ascendant » (du local vers le régional) ou « descendant » (du régional vers le local). L'existence de l'outillage régional et la structuration des informations en GFE permettent d'assurer aux acteurs des territoires la possibilité de se situer par rapport aux statistiques régionales d'une part, et de posséder les clefs de lecture des documents d'orientation et de recommandation des acteurs régionaux (conseil régional et autorités académiques notamment) d'autre part. Dans le sens « ascendant », le GFE permet de faire passer aux acteurs régionaux les messages et les informations territorialisés qui pourront participer à la construction de la cohérence dans la diversité.

* *
*

La simple transposition locale d'un cadre régional de présentation des données reste insuffisante, même si elle constitue indéniablement un puissant vecteur d'un système d'échange d'informations commun. Le niveau régional permet des concertations entre acteurs dans un espace relativement fermé, ainsi que cela a été souligné plus haut. Les sous-ensembles locaux d'appareils de formation, d'employeurs et de populations en recherche d'emplois ne peuvent être analysés de façon utile qu'en référence au cadre régional dans lequel le local est en quelque sorte immergé. Cela est vrai pour les acteurs eux-mêmes.

Réunissant des informations dont le rapprochement a un sens sur un même groupe de spécialité, l'outillage régional que nous avons mis en place dans plusieurs régions permet l'expression d'acteurs sur des agrégats qui possèdent une véritable signification macro-économique et macrosociale. Compatible statistiquement avec le niveau régional, la base de données locale renvoie aux spécificités du territoire. Les deux approches, par-delà leur communauté technique apparente – l'utilisation de données chiffrées présen-

tées dans des nomenclatures similaires – possèdent une différence qualitative fondamentale :

– Au niveau régional, l'articulation entre des appareils de formation initiale domine (lycées, Centres de formation d'apprentis – CFA). La fonction de cette articulation pour le renouvellement du capital humain peut faire l'objet d'analyses et de prescriptions statistiquement « bouclées », (c'est-à-dire permettant un calage sur des données statistiques globales) aux migrations interrégionales près. Les raisonnements mobilisés ne sont pas de l'ordre de l'adéquationnisme, mais de celui du rapprochement et de l'ajustement possible à l'intérieur d'ensembles larges de spécialités formatives et professionnelles.

– Au niveau local, le « bouclage » est impossible parce que le degré d'ouverture des flux sur l'extérieur du territoire et d'autres éléments « hérités » sont sources d'hétérogénéité (par exemple un système local d'emploi fondé sur une pluriactivité des actifs centrée sur la production agricole). Seuls les demandeurs d'emploi, et plus particulièrement les publics en difficulté d'insertion, sont totalement localisables¹¹. La première préoccupation des acteurs des relations formation-emploi est donc légitimement celle de l'accès à la qualification de ces publics. À l'inverse, les lycéens de l'enseignement professionnel court ou *a fortiori* ceux engagés dans un cursus long, se trouvent, de fait, dans une situation partiellement « déterritorialisée », tant par le domicile de leur famille que par la localisation de leurs poursuites d'études ou de leurs débouchés les plus probables¹². Réciproquement, les employeurs peuvent recruter, de façon parfois importante, de la main-d'œuvre venue d'ailleurs.

Réfléchir sur la méthode d'appui aux acteurs des territoires infrarégionaux nous a conduit à abandonner la voie de la simple transposition de l'outillage régional au profit de la fourniture et de la maintenance d'une base de données ; celle-ci vise plusieurs objectifs, notamment celui d'assurer la cohérence entre l'approche régionale et celle des « territoires ». ■

¹¹ La source d'information statistique la plus locale est celle qui relève de l'Agence locale pour l'emploi (ALE).

¹² En Aquitaine, le principal lycée de la plasturgie n'est pas situé dans un bassin d'emploi où cette activité est fortement représentée. Cela ne l'empêche pas de jouer un rôle de pôle régional de formation dans ce domaine.

Bibliographie

- Calame P. et Talmant A. (1997), *L'État au cœur*, Desclée de Brouwer, mai .
- Comité de liaison des Comités de bassin d'emploi (1987), « Formation-Emploi, méthodes d'analyse dans un bassin d'emploi », *Les Comités de bassin d'emploi* n° 9, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, mai .
- Commissariat général du Plan (1993), *Éducation et formation – les choix de la réussite*, rapport du groupe « Éducation et formation » présidé par M. Praderie, La Découverte, janvier .
- Commissariat général du Plan (1996), *Outils pour une prospective des qualifications*, collection « *Qualifications et prospective* », La Documentation française, 2^e trimestre.
- Conseil régional d'Aquitaine (2001), *Plan régional de développement des formations 2001-2006*, document adopté le 19 juin 2001.
- Fourcade B., Ourliac G., Ourtau M. (1992), « Les Groupes Formation-Emploi : une nomenclature pour l'analyse de la relation formation-emploi dans les régions », *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, n° 4.
- Fourcade B., Ourliac G., Ourtau M. (1992), « Argos : une démarche originale d'aide à la décision en matière de Formation professionnelle », *Formation Emploi*, n° 40, octobre-décembre, pp. 65-78.
- Mabileau A. (1997), « Les génies invisibles du local. Faux-semblants et dynamiques de la décentralisation », *Revue française de science politique*, n° 3-4, juin-août.
- Ourliac G. (2002), « Le pilotage de l'offre de formation en région », *Cahier du Lirhe* n°10, octobre.
- Ourliac G. (2003), « L'instrumentation stratégique : Instrumenter et mobiliser les acteurs régionaux de la formation professionnelle. Retour d'expérience à propos d'Argos », *Note du Lirhe* n° 376 (03-7).
- Pierron R. (1999), « Le bien-fondé d'un cadre régional : de la pertinence d'un espace socio-économique à l'apprentissage du rôle d'acteur émergent », chapitre 2 de l'ouvrage *Les régions et la formation professionnelle*, sous la direction de T. Berthet, LGDJ, mars.
- Pierron R. (2002), « Synthèse des interventions sur l'approche de la relation emploi-formation au niveau local », in *Actes de la Rencontre des observations régionaux*, Toulouse, 14 et 15 décembre 2001, Carif/Oref Midi-Pyrénées, mars.
- Von Thünen J.-H. (1826), *Der isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie*, Hamburg.

Résumé

Décision régionale et animation territoriale : deux approches articulées pour outiller les acteurs

Par Guy Ourliac et Robert Pierron

Le niveau régional, et plus particulièrement la région, sont devenus les cadres centraux des politiques de formation professionnelle. La coexistence de compétences régionales fortes et d'aspirations locales diverses conduit à s'interroger sur la nécessaire articulation des approches de formation et d'emploi aux deux niveaux. L'expérience conduite dans plusieurs régions utilisatrices de méthodes éprouvées permet de codifier les relations entre l'unité de l'aide à la décision régionale et la réponse aux aspirations exprimées dans les territoires. Pour conserver la cohérence des approches, il convient de distinguer clairement l'appui à une réflexion politique et stratégique régionale à moyen terme, de la fourniture d'informations locales mobilisables à court terme.

Cahiers du Genre – n° 35 (2003)

► **Dossier** **La violence, les mots, le corps**

Coordonné par Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Helena Hirata, Danièle Senotier

- Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Helena Hirata, Danièle Senotier
Introduction
- Françoise Héritier
Quels fondements de la violence ?
- Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Maryse Jaspard
Compter les violences envers les femmes. Contexte institutionnel et théorique de l'enquête ENVEFF
- Marylène Lieber
La double invisibilité des violences faites aux femmes dans les contrats locaux de sécurité français
- Corinne Lanzarini
Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale
- Michèle Salmona
Des paysannes en France : violences, ruses et résistances
- Marie Pezé
Corps et travail
- Claudia de Gasparo
Harcèlement moral et sexuel : une approche sociologique

Enquête

- Maria Bernardete Ferreira de Macêdo
Femmes de ménage et veilleurs de nuit : une approche sexuée du travail précaire dans un hôtel en France

► **Hors-champ**

- Dominique Memmi
Une situation sans issues ? Maîtres et domestiques dans le cinéma anglais et français

► **Notes de lecture**

► **Tables 1997-2003**

Directrice de publication : Jacqueline Heinen

Secrétaire de rédaction : Danièle Senotier

Comité de rédaction

Jacqueline Heinen, Helena Hirata, Éléonore Lépinard, Danièle Senotier, Pierre Tripiier

Comité de lecture

Madeleine Akrich, Béatrice Appay, Isabelle Bertaux-Wiame, Danielle Chabaud-Rychter, Pierre Cours-Salies, Anne-Marie Devreux, Jules Falquet, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Agathe Gestin, Danièle Kergoat, Bruno Lautier, Hélène Le Doaré, Christian Léomant, Pascale Molinier, Liane Mozère, Marie Pezé, Roland Pfefferkorn, Eleni Varikas, Philippe Zarifian.

Cahiers du Genre – IRESKO-CNRS – 59-61, rue Pouchet 75849 Paris Cedex 17

Mél : senotier@iresco.fr - Tél. 01 40 25 11 65

http://www.iresco.fr/revues/cahiers_du_genre

Vente au numéro : à la librairie L'Harmattan et dans les librairies spécialisées
Les abonnements sont annuels et partent du premier numéro de l'année en cours :

France : 45 € – Étranger : 50 € frais d'envoi compris

Veillez adresser votre commande

aux éditions L'Harmattan – 5-7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél. 01 43 54 79 10 - fax 01 43 25 82 03 - mél harmattan1@wanadoo.fr